

## LA SOIE 600 logements vaudais neufs au Sud : la « Cité-jardin » doit encore s'enraciner

**Habitat.** Sur les 5,5 hectares des anciennes carrières Gimenez, un nouveau quartier va sortir de terre d'ici sept ans à Vaulx-en-Velin. Mais déjà, les habitants du Sud s'inquiètent. Intégration dans le paysage, vivre-ensemble, commerce ou circulation... Autant de points qui ont été soulevés lundi soir lors d'une réunion de présentation.

Le quartier Gimenez n'est qu'un timbre-poste dans le vaste plan de réaménagement de La Soie qui s'étend sur 500 hectares entre Villeurbanne et Vaulx. Mais ce projet résume bien l'enjeu qui se noue ici, dans cet Est Lyonnais en pleine recomposition urbaine où l'on construit des appartements à la place des usines. Ces 5,5 hectares situés au Sud étaient occupés par les Carrières Gimenez qui ont fermé il y a quinze ans. D'ici 2022, un nouveau quartier, avec ses immeubles, ses rues et ses espaces verts sor-

tira de terre à la place de cette friche. 600 logements sont sur la table.

Autant dire que dans le voisinage, on regarde, un brin circonspect, cette grande partie de Monopoly qui se joue entre le promoteur (Cogedim) et les collectivités (Métropole et ville). Lundi soir, lors de la présentation du projet, à l'occasion de la procédure de concertation qui ne porte que sur les espaces publics, les riverains sont venus s'informer. Et faire part de leurs inquiétudes. Sur le papier, on leur promet des petits immeubles de deux à trois étages.

« Avec deux R + 6 et deux R + 5 », précise le promoteur. On assure que le tout fera la part belle au végétal qui se taille les deux-tiers de la surface. « On recompose des îlots ouverts pour les faire respirer, on laisse entrer le soleil et la végétation à travers les bâtiments », assure un architecte qui évoque

une « cité-jardin ».

Dans l'assistance, onousse. D'abord sur la forme. « Vous signez, et on arrive après », clame cette habitante, allusion au montage de cette opération sous la forme d'un partenariat public-privé. « Il y a des cubes, sans aucun rappel des petites maisons de la cité Tase », soupire Joëlle Giannetti de l'association « Vaulx Carré de Soie » qui perçoit à travers le programme « un territoire segmenté, fractionné, sans lien avec les quartiers vaudais de La Poudrette, Logirel et Salengro ».

### « Entre-soi »

Les responsables du projet, côté Métropole ou promoteur, tentent d'apaiser, évoquent ces voies nouvelles comme la « Promenade jardinée » qui irrigueront le quartier, ils ne rassurent pas. « Ces îlots développent le vivre entre-soi. Nous



sommes déjà une cité-dortoir, sans commerce ni équipement public », déplore une habitante investie dans le conseil de quartier vaudais Sud. « Mais ici, la ville se reconstruit sur elle-même. Et sans partenariat, sans promoteur, nous aurions encore un terrain vague », ajuste Roland Crimier (centre), vice-président de la Métropole chargé de l'action foncière. « Nous souhaitons un développement équilibré et harmo-

nieux », ajoute Hélène Geoffroy. La députée-maire (PS) de Vaulx-en-Velin le promet. Il y aura des équipements publics dans la réserve foncière située au Nord Est du site. Et pas un nouveau stade de foot. ■

### Marien Trompette

La concertation sur les espaces publics (voiries) a lieu jusqu'au 23 mars. Des registres sont à la disposition du public à la Direction du Développement Urbain de Vaulx-en-Velin et au siège de la Métropole.

# 2650

C'est le prix au m<sup>2</sup> annoncé par le promoteur pour les appartements commercialisés. L'îlot D sera livré fin 2016. Les premiers travaux ont débuté.

## CUSSET Urbanisme : 32 logements en construction près du lycée Faÿs



■ Jean-Paul Bret, le maire et Marc Damians, président de Rhône Saône Habitat en plein travail ce mardi matin...Photo François Najar

C'est au 54 de la rue Frédéric Faÿs, juste à côté du lycée du même nom, qu'a eu lieu ce mardi 10 mars la pose symbolique de la première pierre de la future résidence «Le Pois de Senteur». Répondant aux besoins de logements de l'agglomération et au développement de la commune de Villeurbanne, la coopérative Rhône Saône Habitat réalise ici en maître d'ouvrage 32 logements dont 17 seront commercialisés en accession sociale sécurisée (assurance revente, garantie de rachat en cas de dif-

ficulté...). Est Métropole Habitat, organisme HLM partenaire du projet, deviendra gestionnaire de 15 logements locatifs sociaux. L'ensemble formant une copropriété unique.

En présence de Corinne Cardona, conseillère déléguée de la Métropole de Lyon, de Marc Damians, président de Rhône Saône Habitat et de Christian Champet représentant le président d'Est Métropole Habitat, le maire de Villeurbanne, Jean-Paul Bret était aussi sur le chantier du bâtiment. Corinne Cardona a souligné l'exemplarité



■ La résidence Le Pois de Senteur telle qu'elle devrait être livrée à partir du deuxième semestre 2016.Photo DR

de Villeurbanne dans la construction de logements sociaux (25,53% du parc) et la qualité des logements qui seront réalisés au Pois de Senteur. L'économie d'énergie y sera un critère essentiel dont le corollaire sera la limitation des charges pour les occupants. La société Schindler installera dans le bâtiment et pour la première fois en France un ascenseur à énergie solaire. Elle participe au projet Solar Impulse dont l'avion solaire tente actuellement un tour du monde... ■

### Faits divers

#### Villeurbanne : il casse pour entrer sans payer

Ce n'était pas une tentative de cambriolage mais une tentative de resquillage. Le 24 octobre dernier, la vitre d'un local technique du Transbordeur, à Villeurbanne, avait été fracturée, sans que rien ne soit volé ou dégradé. Une empreinte génétique a permis d'identifier l'auteur de cette effraction. Entendu lundi, ce Lyonnais de 23 ans a expliqué qu'il voulait assister gratuitement à un spectacle et qu'il croyait pouvoir accéder à la salle en passant par cette fenêtre. Il est convoqué ultérieurement à la maison de justice et du droit.

#### Il frappe sa compagne enceinte

Un Villeurbannais de 21 ans domicilié au Tonkin a été interpellé ce lundi 9 mars vers 15 heures à sa sortie du métro Charpenne, sur la place Charles-Hernu. Il a été placé en garde à vue au commissariat. Sa compagne enceinte de sept semaines s'est plainte de deux coups de poing, du vol de sa carte bancaire et du retrait de 350 euros sur son compte par son ami. Carte et argent ont été retrouvés dans les poches du mis en cause qui a expliqué « un prêt » de la future maman qui a été prise en charge et conduite au pôle hospitalier Mère enfant à Bron pour des examens. Elle fait l'objet d'une ITT d'un jour. Lors de la confrontation, elle a maintenu sa version des coups et le vol. L'homme nie les faits, il doit être présenté ce mercredi à la justice en comparution immédiate.

TEMOIN D'UN ÉVÉNEMENT VOUS AVEZ UNE INFO

# FIL ROUGE

☎ N° 0 800 07 68 43